

Promotion de la santé au travail: Quelle place pour l'allaitement ?

En Suisse, en dépit des lois de protection de la maternité existantes, une grande majorité des femmes arrêtent ou diminuent l'allaitement dès la reprise du travail après l'accouchement. Pourtant, l'allaitement s'inscrit dans une perspective de santé publique et devrait être soutenu et protégé par les pouvoirs publics. L'OMS préconise six mois d'allaitement exclusif et un allaitement partiel au-delà de l'âge de deux ans. C'est pourquoi nous voudrions comprendre, d'une part, les obstacles qui empêchent les femmes de poursuivre l'allaitement lors de la reprise du travail et, d'autre part, explorer la compréhension et le positionnement des employeurs dans ce domaine. Cette recherche aura pour but d'identifier, au moyen d'une approche qualitative, les facteurs favorisant et défavorisant l'allaitement au travail. Il s'agira d'évaluer la portée des mesures actuelles de promotion de la santé et leurs effets sur les mères et leur conjoint, ainsi que sur la politique des entreprises. Conçu comme un projet dans le domaine de la promotion de la santé, la recherche est structurée selon le cadre théorique et méthodologique fourni par l'Outil de Catégorisation des Résultats de la promotion de la santé (OCR). Une série d'entretiens sera menée avec l'ensemble des acteurs concernés par la problématique au niveau de la famille, des entreprises et des politiques publiques. Des entretiens individuels seront menés avec les mères ayant vécu des expériences d'allaitement dans un contexte professionnel (n=10) et avec les couples dont la femme a été confrontée à cette situation (n=10). Des mères et des couples ayant renoncé à l'allaitement à cause de l'activité professionnelle de la femme seront également invités à participer à cette recherche (n=4). Le discours narratif permettra de suivre les différentes logiques du parcours de l'allaitement. Par ailleurs, 2 focus groups seront menés avec des pères afin de mieux accéder à la perspective masculine. Ces personnes seront recrutées par des partenaires de terrain ayant un contact régulier avec des femmes après leur accouchement. Pour faire ressortir les politiques institutionnelles, 19 entretiens seront réalisés dans des entreprises du secteur privé et du secteur public, 2 avec les représentants des syndicats

d'employés et des syndicats patronaux, et 3 avec des décideurs politiques/représentants d'organes étatiques. Nous effectuerons également une analyse structurée de la documentation relative à cette problématique (lois, ordonnances d'application, motions, interpellations, directives, recommandations et projets en cours, etc). L'analyse s'effectuera sur les transcriptions des entretiens en utilisant le logiciel MAXQDA. L'ensemble des résultats de ces analyses sera ensuite interrogé afin de classer les différents éléments identifiés selon le cadre conceptuel de l'OCR et ainsi de répondre à nos questions de recherche. Les résultats seront validés et les recommandations de la recherche seront développées lors de 2 ateliers avec des experts de différents milieux et sensibilités. Leur positionnement respectif permettra de situer aussi bien les logiques des mères et des familles que des entreprises.

Equipe de recherche

Brenda Spencer, requérante principale,
UNIL-CHUV
Lucia Floris, co-requérante, HESAV
Brigitta Danuser, co-requérante, IURST
Marianne Modak, co-requérante, HETS

Financement
FNS, Division I

Durée
30 mois